



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

APPEL À QUESTIONNER LES CANDIDATS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE LA RÉGION

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)

Les municipalités sont de plus en plus interpellées à assumer des mandats dans le domaine environnemental et à être proactifs en ce sens. Le CREBSL suggère quelques pistes de questionnement pour nourrir la réflexion du public et inspirer sa participation aux élections municipales.

1. La mobilité durable : transport actif et collectif, électrification, urbanisme...

- ✓ Les futurs élus encouragent-ils des modes de **transport « alternatif »** à l'**usage individuel de l'automobile** ?
- ✓ Quels sont leurs engagements pour favoriser le **transport actif** (vélo, marche, etc.) ?
- ✓ Quelles sont leurs intentions quant à l'adoption de **plans de transport collectif** qui sont en cours d'élaboration dans leur MRC ?
- ✓ Optent-ils pour des choix d'aménagement qui permettront le **rapprochement des services** ?
- ✓ Quels sont leurs projets en matière d'**électrification des transports** tels l'installation d'un réseau de bornes, la conversion des véhicules municipaux, la mise en place de transports collectifs électriques : minibus, auto-partage, taxibus... ?

2. La lutte et l'adaptation au réchauffement climatique

Le réchauffement du climat est devenu un sujet planétaire incontournable mais des actions locales peuvent être entreprises pour contrer les phénomènes globaux.

- ✓ Comment votre municipalité se positionne-t-elle dans la **lutte aux changements climatiques** ?
- ✓ Comment vos élus entendent-ils **réduire** leur empreinte et leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) ?

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 :

Appel à questionner les candidats sur les enjeux environnementaux de la région

- ✓ Prônent-ils une utilisation rationnelle de l'énergie et le recours à des **sources d'énergie renouvelable** en remplacement de carburants polluants comme le mazout ?
- ✓ Privilégient-ils enfin une planification éclairée du territoire pour **s'adapter aux impacts du réchauffement climatique** et, en particulier, pour atténuer les risques côtiers et protéger les milieux riverains et les plaines inondables ?

3. L'industrie des hydrocarbures

Principale cause du réchauffement global, l'enjeu des hydrocarbures est devenu lui aussi un sujet incontournable dans la région : transport de pétrole par bateau, train et pipeline ; exploration et exploitation gazière et pétrolière incluant la fracturation; permis pétroliers et gaziers qui font obstacle à la création d'aires protégées; nouveau cadre légal décrié par le monde municipal, les groupes environnementaux et les organismes de bassin versant...

- ✓ Quelle est la position de vos futurs élus sur **l'exploration, l'exploitation, le transport et la consommation d'hydrocarbures** dans la région ?
- ✓ Que comptent-ils faire pour **prévenir les catastrophes** et protéger leurs citoyens, l'eau potable, la santé, la biodiversité, etc. ?

4. Les milieux naturels et les aires protégées

La conservation et la mise en valeur des milieux naturels sur le territoire d'une municipalité permettent d'assurer une protection des écosystèmes nécessaires à la vie.

- ✓ Votre municipalité a-t-elle adopté des politiques et appliqué une réglementation visant à **préserver les espaces naturels** : boisés urbains, milieux humides, îles, berges et littoral, forêts, connectivité, etc. ?

Les instances municipales sont aussi en mesure d'appuyer les initiatives de conservation et de mettre sur pied un fonds patrimonial d'achat, de protection des milieux naturels et d'acquisition de connaissances.

- ✓ Est-ce que vos futurs élus sont prêts à consentir des efforts pour **soutenir la conservation volontaire** ?

5. D'autres champs d'intervention municipale : matières résiduelles, eau, santé...

La municipalité détient la responsabilité d'offrir le service de cueillette des ordures et des matières recyclables.

- ✓ Les services qu'elle offre permettent-ils de **réduire la quantité de déchets** produits ?
- ✓ Vous encourage-t-elle à participer en quantité et en qualité au **recyclage** et à favoriser la **réduction à la source** et le **réemploi** ?
- ✓ Que proposent vos élus sur la **collecte des matières organiques** (compostage) ?

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 :

Appel à questionner les candidats sur les enjeux environnementaux de la région

Le gouvernement a confié aux municipalités la responsabilité de l'approvisionnement en eau potable et de la gestion des eaux usées.

- ✓ Votre municipalité assure-t-elle l'approvisionnement en **eau potable de qualité** tout en prévenant le **gaspillage** ?
- ✓ S'engage-t-elle dans une démarche de **gestion par bassin versant** ?

Il incombe également aux instances municipales de prendre des **mesures de protection** des rives, des plaines inondables, des milieux humides, des cours d'eau et des milieux sensibles.

- ✓ Comment vos élus entendent-ils s'acquitter de cette mission ?

Les autorités locales peuvent aussi intervenir dans le contrôle des **pesticides**, des **espèces exotiques envahissantes** et des **nuisances** (bruit, odeur, poussière). Elles peuvent de plus adopter des programmes de **développement durable**, de **protection des paysages**, d'**agriculture urbaine**, etc. Enfin, elles peuvent **soutenir concrètement** les groupes écologistes et des comités de citoyens en vue de les associer à la protection de son territoire.

- ✓ Comment les candidats mettront-ils à profit leur nouveau mandat pour tenir compte de ces enjeux en faveur d'un environnement sain et de qualité ?